

Ludothèque WALALOU
Rue Otlet, 28 à 1070 Anderlecht
Mardi 18 mai à 13h30

Invitation à une réunion bimestrielle des ludothécaires

Discours d'introduction par le Ministre

Mesdames, Messieurs,

Je remercie le secteur ludothèques de la COCOF d'avoir eu la gentillesse de me convier à la visite de la ludothèque Walalou qui est en somme la première halte d'un circuit « touristique » organisé tout spécialement à la demande générale des ludothécaires afin de découvrir les différentes ludothèques bruxelloises et la manière dont chacune fonctionne concrètement, ce qui les anime et les motive.

Je salue déjà cette belle initiative qui permettra à tous de vivre des moments de rencontres, d'échanges et des découvertes aussi passionnantes qu' enrichissantes.

Je remercie la ludothèque Walalou qui nous accueille aujourd'hui, notre hôte, Madame Agezal Hanane (et son équipe).

Mais si nous avons la chance aujourd'hui d'être accueilli dans un espace convivial et entièrement rénové, nous ne pouvons que nous en réjouir en nous tournant quelque peu vers le passé...

Le saviez-vous ? L'origine de la création des ludothèques en Région bruxelloise, nous la devons à Monsieur Bonnert (directeur d'administration à la COCOF) et à sa ludothèque itinérante. Dans les années 70, il sillonnait déjà, passionné, les quartiers bruxellois à la recherche d'endroits où poser ses valises de jeux.

C'est vous dire combien la COCOF soutient les ludothèques depuis le début et développe une politique favorable en faveur du secteur.

Actuellement, le secteur des ludothèques compte 27 ludothèques bruxelloises ainsi que la ludothèque de la COCOF.

La COCOF en a fait sa spécificité et il n'existe pas d'équivalent en Communauté française.

Je tiens à féliciter le travail de l' « équipe » de la COCOF qui gère à son tour le secteur avec passion et conviction. (Mesdames Christine Baele, Cécile Larcier, Isabelle Dessaint et Laura Vanlathem).

Cette équipe mène avec enthousiasme un travail de spécialisation centré sur le jeu et qui a un réel impact sur l'ensemble des ludothèques.

Elle joue un rôle fédérateur en proposant des projets dynamiques et innovants au secteur tels que l'informatisation, la formation, la rencontre.

Elle a contribué ainsi à la reconnaissance des ludothèques qui leur a permis l'octroi d'une subvention annuelle (51.000 € répartis entre les 27 ludothèques) pour le fonctionnement et la formation des ludothécaires. (Règlement de l'Assemblée de la COCOF de 2003).

Mais plus encore, elle s'est investie dans un travail d'envergure de gestion informatisé des ludothèques.

Ainsi, depuis le mois d'octobre dernier, avec son logiciel de gestion de ludothèques PMB LudoTECH, entièrement développé par le secteur et le service du CIRB détaché à la COCOF avec l'aide de 5 autres ludothèques pilotes, elle offre un outil informatique de pointe et entièrement gratuit aux ludothèques bruxelloises.

Cet outil permet la mise en réseau des ludothèques, la possibilité de catalogue de jeux en ligne et de partage de notices de jeux entre ludothécaires.

Au-delà du fonctionnement et de la gestion, il y a enfin le volet animations des ludothèques (service de prêt, salle de jeux, animations autour du jeu,...) et le travail de sensibilisation du grand public et des professionnels de l'intérêt ludique, éducatif, social et culturel du jeu dans le développement de l'enfant mais également comme soutien à la parentalité et au soutien scolaire ou encore comme outil de cohésion sociale...

Je suis convaincu de la magie du jeu mais pour vous dire vrai, j'ai encore beaucoup à apprendre en la matière et c'est la raison de ma présence parmi vous.

Je cède donc la parole aux spécialistes en général, à Madame Hanane Agezal, en particulier, qui à travers la présentation du projet de rénovation de la ludothèque Walalou et de ses activités va nous convaincre de la pertinence d'un travail de proximité centré sur le jeu dans un quartier aussi sensible que celui de Cureghem.

Merci pour votre écoute et de votre attention.